

Séance du 18 septembre 2025

Membres en exercice :	15
Présents :	8
Votants :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

---- L'an deux mille vingt-cinq
le **18 septembre 2025** à 18 heures 15
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 8 septembre 2025

DCM N° 40/2025

4.1

Envoyé en préfecture le 29/09/2025
Reçu en préfecture le 29/09/2025
Publié le
ID : 004-210400131-20250918-2025DCM40-DE

Membres présents :

MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, DELMAERE Christian, CHAILLAN André, LATIL Yves, ARMINGOL Elisabeth, WALCZAK Franck, WEBER Hélène**

5 absents excusés : **TURCAN Nicole, SECHEPINE Elisabeth, DANEL Mauricette, MACCARIO Fabrice, LERDA Serge,**

2 absents: **ISNARD Wilfried, MARTINELLI Nicolas**

3 pouvoirs : **TURCAN Nicole à DELMAERE Christian, DANEL Mauricette à AVINENS René, LERDA Serge à ROBERT Frédéric**

Secrétaire de séance : **ROBERT Frédéric**

OBJET : AUGMENTATION DU MONTANT MAXIMAL DE L'IFSE POUR LE CADRE D'EMPLOI DES ATTACHÉS TERRITORIAUX

Monsieur le Maire rappelle la délibération 65/2017 du 20 décembre 2017 instaurant le RIFSEEP à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le montant maximum de l'IFSE pour le cadre d'emploi des attachés territoriaux avait été fixé à 5500 euros par an.

Monsieur le Maire propose d'augmenter ce montant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- ❖ Augmente le montant maximum de l'IFSE pour le cadre d'emploi des attachés territoriaux à 8000 euros par an.

Les autres dispositions de la délibération n° 65/2017 du 20 décembre 2017 demeurent inchangées.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le maire,

René AVINENS



Le secrétaire de séance,

Frédéric ROBERT